

la **feuille** du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

176

Décembre 2022



· FESTIVITÉS ·

Fêter Noël à La Ville du Bois

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



J'ADOpte UN POTAGER

Toutes les parcelles potagères ont été attribuées.
Félicitations aux nouveaux jardiniers urbisylvains !

OCTOBRE & NOVEMBRE

ATELIERS (RÉATIFS)

Diverses animations, sur le thème des *Vacances de l'Imaginaire*, se sont tenues à la bibliothèque, proposant une escapade féérique pour petits et grands.

Vous avez ainsi pu participer à des ateliers de création d'attrapes rêves, de mobiles en macramé et plumes, ainsi qu'à la lecture de contes.



SAMEDI 5 NOVEMBRE

NETTOYAGE (CITOYEN)

Le samedi 5 novembre, a eu lieu le nettoyage citoyen annuel, organisé par la ville.

Nous remercions les participants pour leur temps et leur motivation. Nous espérons vous retrouver nombreux à la prochaine édition.

MADAME, MONSIEUR,



Nous approchons à grands pas de la fin de l'année avec les festivités traditionnelles de Noël et du Jour de l'An.

Depuis quelques mois déjà, ces dernières s'invitent dans nos quotidiens : les rayons de nos magasins se remplissent de jouets et de cadeaux divers, des décorations apparaissent dans nos vitrines et nos rues, notre traditionnel marché de Noël se prépare doucement... Ainsi, nous nous dirigeons sereinement vers ces heureuses coutumes faites de retrouvailles familiales et amicales. Le Père Noël va une fois de plus devoir travailler d'arrache-pied pour combler chacun d'entre nous.

Ceci dit, la période des fêtes qui s'annonce n'est pas aussi idyllique que nous pourrions le souhaiter. De nombreuses familles ressentent des difficultés ainsi que des incertitudes face au lendemain. De plus, les médias traitant en boucle certains sujets, que je n'évoquerais pas dans cet édito de décembre, les accentuent. Souhaitons à l'aube

de cette nouvelle année que le bon sens mondial l'emporte et que l'entraide soit au cœur de nos actions.

En effet, si cette période nous permet de recevoir et d'offrir à nos proches des cadeaux divers, faisons aussi preuve de solidarité envers les plus démunis. Si nous ne savons pas comment ou si nous n'osons pas le faire directement, utilisons les services des Voix du Cœur, une association locale qui collecte en mairie vos cadeaux afin de les redistribuer. Je pense à titre personnel que l'on prend autant de plaisir à garnir un paquet cadeau, que la personne qui le recevra en aura.

Je vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Cordialement

VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



PRÉVENTION

Étrennes et ventes de calendriers : conseils de prévention

Comme chaque année, l'escroquerie des faux vendeurs de calendriers est de retour et continue de faire des victimes, principalement chez les séniors et les personnes facilement influençables.

Quelles règles encadrent la vente de calendriers ? Comment éviter les escroqueries ?

La vente au porte-à-porte n'est pas une vente réglementée, il s'agit d'une tradition. La mairie ne délivre en aucun cas une autorisation pour ce type de vente.

S'agissant des ventes de calendriers, les fraudes sont régulières en cette période de fin d'année.

La Mairie tient à rappeler quelques mesures de vigilance pour ne pas se laisser abuser :

- Les personnes qui vous démarchent ne doivent en aucun cas rentrer dans votre maison ou votre appartement
- Ne pas ouvrir sa porte à une personne que vous ne connaissez pas
- Demander une carte professionnelle à toute personne se présentant à votre domicile
- Vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier
- Répondre seulement à son facteur habituel
- Ne pas laisser la personne seule dans votre domicile pour aller chercher de la monnaie
- Par précaution fermer sa porte d'entrée à clef
- En cas de doute, composer le 17 pour être mis en contact avec la police ou la gendarmerie.

Quelques précisions :



• **Pompiers** : du 1^{er} novembre au 31 décembre, les pompiers sont toujours en tenue et munis de leur carte professionnelle bleu / blanc / rouge comportant nom et photo, ainsi que d'un calendrier à jour. Après chaque don, ils remettent systématiquement un reçu. Si vous avez le moindre doute, il ne faut surtout pas hésiter à appeler le 18.

• **Agents de collecte SIOM/SEPUR** : la vente de calendrier est effectuée à titre privé, le calendrier ne possède pas de logo officiel. Les agents sont en tenue de travail : veste jaune avec SEPUR « gravé » en bleu. Ils doivent être en mesure de vous présenter des justificatifs récents (pièce d'identité et fiche de paye de moins de 3 mois). A défaut, ne donnez pas suite à la demande.

Rappelons que les étrennes sont une tradition non obligatoire, à vous de faire selon vos moyens et la relation que vous entretenez avec chacun.

• INFO ÉNERGIE •

Depuis le 1^{er} novembre, les éclairages et illuminations publics sont éteints entre 23h00 et 6h00. Il en sera de même pour les illuminations de Noël, présentes du 16 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Concernant les inquiétudes liées à un sentiment d'insécurité, à ce jour, aucune étude ne tend à démontrer un lien direct entre délinquance et absence d'éclairage public. Toutefois, nous resterons vigilants quant à l'application de cette mesure.

Je lis, J'aime, J'en parle

Le vendredi 2 décembre,

venez participer à un moment de partage avec *Je lis, j'aime, j'en parle*. Organisée environ tous les trimestres, cette rencontre permet des discussions autour de coups de cœur sur des thèmes variés : le roman, le policier, le fantastique ou encore la bande dessinée. Un RDV exceptionnel vous sera proposé le vendredi 20 janvier à 20h00, à l'occasion des *Nuits de la lecture*, avec la venue de l'auteure Valentine Goby qui nous lira des extraits de son dernier roman *L'île Haute*, accompagnée d'un musicien.



À VOS AGENDAS ! Marché de Noël

Nocturne le vendredi 9 décembre de 18h à 21h30 et inauguration à 19h

Ouverture samedi 10 décembre de 10h30 à 19h30 et le dimanche 11 décembre de 10h30 à 18h

Escale, 14 chemin des Berges

Exposants

De nombreux exposants vous y proposeront des objets artisanaux et de qualité : produits alimentaires (vins, chocolats, biscuits, thés, produits crétois, crêpes, Champagne, salaison...) mais aussi des idées cadeaux pour Noël (bijoux, jeux en bois, boules de Noël, accessoires en tissu et tricot...). Dans une salle aux couleurs de Noël les plus petits pourront rencontrer le Père Noël et déposer leur liste de cadeaux, tandis que les plus grands pourront déguster du vin et du chocolat chaud.

Ateliers

Dans une ambiance festive et joyeuse, tout le week-end entre 14h et 18h, retrouvez plusieurs animations gratuites : atelier de maquillage ou tatouages éphémères, création de décorations et de cartes de Noël et visite du Père Noël avec distribution de bonbons.

Renseignements :
Service Culturel
01 64 49 55 40
culture.sport@lavedubois.fr

Spectacle pour enfants

Le dimanche à 15h30, rendez-vous à l'étage en salle H.G. Adam pour assister au spectacle *Lily et le traîneau du Père Noël* par la Compagnie de la Dandinière (durée : 50 minutes, pour les enfants dès 3 ans) : "À quelques jours de Noël, Lily trouve sur son chemin le traîneau du Père-Noël abandonné et rempli de cadeaux. L'envie de tout garder pour elle est grande, mais les rencontres qu'elle va faire risquent bien de la faire changer d'avis. Au cours de cette aventure, Lily va apprendre la tolérance et le partage, grâce à ce traîneau magique qui se trouvait là par hasard. D'ailleurs, était-ce vraiment un hasard ?"



Tombola

Comme l'an passé, chaque visiteur pourra participer gratuitement à une tombola grâce à son billet d'entrée. **Les tirages auront lieu le samedi et le dimanche à 15h et à 17h.**



MUSIQUE

Concerts du Nouvel An



Organisés par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, ces trois concerts conviviaux et festifs gratuits s'adressent à l'ensemble des vingt-sept communes de l'agglomération. Vous aurez le plaisir de découvrir une programmation riche en surprises, concoctée par l'Orchestre de l'Opéra de Massy, sur le thème des musiques de l'Est.

Tenue secrète jusqu'à la dernière minute, la programmation sera révélée par les commentaires des chefs d'orchestre au fil des concerts.

Ainsi, le 1^{er} janvier 2023, les concerts, auront lieu à :

- 11h à l'Opéra de Massy
- 15h au Théâtre de Longjumeau
- 18h au Centre culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette

Réservations :

Pour réserver votre place, vous devez vous connecter sur le site de l'agglomération à partir du 5 décembre à 9h : paris-saclay.com.

Sur la page dédiée aux *Concerts du Nouvel An*, par salle, il suffira de réserver à partir du lien de sa ville de résidence.

Un mot de passe vous sera demandé avant de poursuivre l'inscription. Le mot de passe d'accès (en majuscule tout attaché) est le même pour les 3 concerts : **CONCERT2023**.

Afin que le plus grand nombre puisse bénéficier de ces rendez-vous musicaux, les réservations sont limitées à 4 places par famille, et à un seul concert. La billetterie sera ouverte du **5 au 18 décembre**. A compter du 19 décembre 14h, les places non réservées sur les quotas des communes seront remises à la réservation sur le site de l'agglomération, ouverte à tous, sans mot de passe.

SOLIDARITÉ

Boîtes de Noël

Noël arrive à grand pas, à cette occasion l'association *Les voies du Cœur* organise l'action *Boîtes de Noël* : une collecte de cadeaux solidaires au profit des sans-abris et des familles démunies.

La mairie de La Ville du Bois étant partenaire de cette opération, vous pouvez venir déposer aux heures d'ouverture vos Boîtes de Noël à l'accueil.

Nous espérons pouvoir ainsi solliciter la générosité des Urbainsylvains et apporter un peu de réconfort en cette période festive mais tellement difficile pour ceux qui sont dans la rue ou en situation précaire. L'opération débutera le 10/11/2022 et se terminera le 15/12/2022.

Renseignement : Association *Les voies du Cœur* - 06 72 77 85 05
<https://lesvoiesducoeur.wixsite.com/lvdcasso>



Vous avez un stock de décorations de Noël dont vous ne vous servez plus ?

Déposez-les en mairie, elles seront réutilisées pour décorer le centre-ville ! Nous récoltons uniquement les petits objets et guirlandes (non lumineuses) qui résistent à l'extérieur, non fragiles, qui se suspendent ou s'accrochent. Ne pas déposer d'objets électriques.

PRÉVENTION

Les châtaigniers en danger

Ces arbres sont très répandus en France, et particulièrement en Île-de-France. Ils sont ainsi très nombreux dans l'ensemble des bois de notre commune. Mais si vous les observez, vous les verrez peut-être dépérir, atteints par la maladie de l'encre...

Qu'est-ce que la maladie de l'encre ?

L'ONF nous accompagne afin de mieux comprendre la situation.

Ce fléau, qui touche les bois de notre commune, se concrétise par de petites coulées noires sur la base des troncs infectés, lui donnant ce nom. Il s'attaque aux racines, perturbant fortement la capacité des arbres à absorber l'eau. En raison de cette maladie, couplée aux épisodes de sécheresse de plus en plus intenses chaque année, les châtaigniers ont alors exponentiellement plus de difficultés à s'alimenter et finissent par se flétrir. Cela entraîne rapidement leur déclin, puis leur mort. Le pathogène

se déplace ensuite pour aller se nourrir vers les racines des arbres voisins.

Comment reconnaître les châtaigniers touchés ?

Les châtaigniers infectés se caractérisent par des fruits plus petits et l'absence de développement de leur feuillage. Les châtaigniers condamnés à mort sont, quant à eux, reconnaissables par une absence totale de feuilles sur une partie ou la totalité de leur cime, des branches grises et blanches qui perdent leurs écorces ainsi qu'un tronc grisâtre sur lequel on peut voir la présence d'insectes qui se nourrissent du bois mort.

Quelles sont les solutions ?

Face à ce constat et en l'absence de traitement, les forestiers sont contraints de prélever les arbres touchés en vue de renouveler la forêt et afin d'assurer la sécurité des promeneurs. En effet, un arbre sec et sans



racines est particulièrement dangereux, et peut tomber à tout moment. Après la coupe et un temps d'attente, les espaces libérés permettent la plantation de jeunes arbres mieux adaptés au sol, au climat et plus résistants à la maladie. En outre, les forestiers favorisent les cadeaux de la nature, à l'instar des semis naturels offerts par les arbres voisins. Les zones ainsi renouvelées se développeront au fil des années et retrouveront leur splendeur passée pour les générations futures.
Plus d'info sur : www.onf.fr
rubrique *Vivre la Forêt*

PROPRETÉ

Lutte contre les déjections canines

Afin de lutter contre la prolifération des déjections canines sur les voies et dans les lieux publics et ainsi, préserver la santé et la salubrité publiques, la municipalité appelle les propriétaires de chiens à faire preuve de civisme. Une dizaine de nouveaux distributeurs de sacs canins sont en cours d'installation sur le territoire communal pour inciter les maîtres à ramasser les déjections de leur animal. Malheureusement certains lieux continuent d'être souillés. Les propriétaires de chiens seront-ils davantage sensibles aux pochoirs « Trottoir PAS Crottoir » et « Mon Maître RAMASSE » peints en différents lieux de la ville ? **Nous leurs en serions tous tellement reconnaissants.**



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète

Consommer autrement

Réutiliser

- > Apporter ses contenants
- > Utiliser le service de consigne

Réduire

Recycler

- > Acheter des produits sans emballage jetable
- > Choisir les justes quantités
- > Préférer le vrac

- > Triier correctement ce qui n'est pas réutilisable
- > Composter

JEUNESSE

Recensement pensez-y !

Chaque Français, dès 16 ans, doit réaliser son recensement citoyen obligatoire, pour pouvoir par la suite participer à la *Journée Défense et Citoyenneté* (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

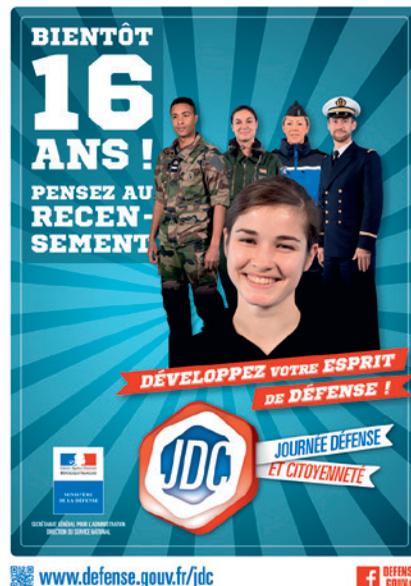
Le jeune doit se présenter en mairie, seul ou accompagné, dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire, pour permettre sa convocation à la JDC, généralement au début de l'année de ses 17 ans. Il doit se munir de :

- sa pièce d'identité,
- son livret de famille,
- son justificatif de domicile (si la carte d'identité n'est pas à la bonne adresse).

À partir de 7 mois, suivant le recensement en mairie, rendez-vous sur le portail www.majdc.fr afin d'y créer un compte. Toutes les informations nécessaires y sont renseignées.

L'attestation de recensement que remet la mairie fait foi, lors de la présentation à des examens jusqu'à l'âge de 18 ans. Après cela, il faudra avoir participé à la JDC ou en être médicalement exempté.

Pour plus d'informations sur la JDC, rendez-vous sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> pour découvrir le programme d'une journée, des témoignages, etc.



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Le camion de PMI a repris son activité en permanence de puériculture (pas de consultation médicale dans l'immédiat),

1 vendredi sur 2 : de 9h à 16h15

Prochaine permanence

« Accompagnement, conseils et pesée » : vendredi 16 décembre

sur le parking de l'Escale.

Les permanences sont sur RDV, contactez le **06 80 72 81 94**

Biblio-bébé

Mercredi 14 décembre de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01.69.63.32.72

• Vendredi 2 décembre :

Spectacle de Noël « Mamie fripe fête Noël » (sur inscription)

• Vendredi 9 décembre :

Atelier « Les petites mains »

• Vendredi 16 décembre :

Atelier de transvasement et collation de Noël



ATELIERS (CRÉATIFS)

Suspensions de Noël

Mercredi 7 décembre à 11h et 14h

Mercredi 14 décembre à 14h

Samedi 17 décembre à 11h

A l'occasion de Noël, venez participer aux ateliers intergénérationnels créatifs de suspensions de Noël, organisés par la bibliothèque. Gratuit sur inscription, à partir de 7 ans

Contact : bibliotheque@lavilledubois.fr - 01 64 49 59 41



THÉÂTRE

Enfin seul(s) ?

Samedi 10 décembre à 20h30

Une pièce de théâtre inspirée d'*Un soir quand on est seul* de Sacha Guitry.

Ce soir, Julien se retrouve un moment seul et se pose la question : préfère-t-il rejoindre sa femme Jeanne ou... ? Le lendemain, une fois seul avec elle, une discussion anodine dérape au sujet d'une certaine « femme brune ». Et le projet de maison ?... Vont-ils trouver un accord ?

Comment ce couple évolue-t-il entre attachement mutuel et quête de liberté personnelle ? Sont-ils vraiment les seuls à décider ?

Découvrons ensemble les questionnements de Julien et Jeanne au travers de quatre fragments de vie de ce couple adaptés de 4 pièces de Sacha Guitry.

Salle : Escale, 14 Chemin des Berges

Tarifs : plein 10€ | réduit 8€ (-12 ans).

Billetterie sur place

Contact : Le Théâtre à Malice
theatre.a.malice@free.fr

<http://theatre.a.malice.free.fr>



SPECTACLE DE NOËL

Bobinette attend Noël

Mercredi 21 décembre à 20h30

Bobinette est une petite clownette qui adore Noël ! Elle trépigne d'impatience à l'approche du grand jour. Pour passer le temps, elle décide de se plonger dans un livre dont le titre l'intrigue : le Noël du Père Fouettard. Elle se met alors à jouer tour à tour le rôle de tous les personnages : le Père Noël, la Mère Noël, l'enfant sage, le Père Fouettard !

Bobinette chante, frissonne, danse et rit à la découverte de ce conte qu'elle partage avec les enfants.

Bibliothèque, gratuit sur inscription.

Contact :

bibliotheque@lavilledubois.fr
01 64 49 59 41

Plus d'info : <https://www.artesine.fr/spectacle-5735-noel-bobinette.html>

• ASSOCIATIONS •

ESPACE DE RENCONTRE

Café Solidaire Mozaïq

Tous les derniers mercredis du mois de 14h à 18h30

Forte de dix ans d'expérience autour du dialogue interculturel, l'association *Mozaïq* a décidé de créer un espace permanent de rencontre ouvert à tous, sous forme de café solidaire, au *Foyer des Anciens*, 20 rue Ambroise Paré.

L'association espère petit à petit élargir ces temps de rencontre où des bénévoles animent des ateliers, des débats et des partages d'expériences.

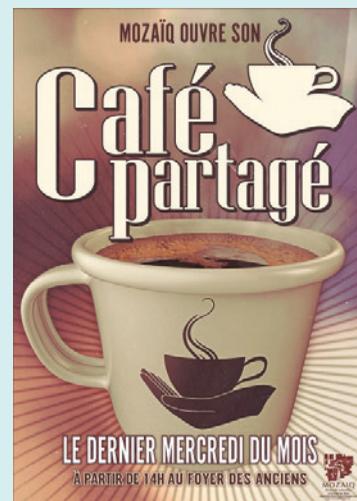
Elle propose également des aides techniques et/ou administratives.

Ouvert à tous, enfants et adultes

Contact : Cécile Cheippe,
présidente de *Mozaïq*
06 20 60 48 99

cecile.cheippe@gmail.com

Ou venez à leur rencontre au Foyer !



• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Texte non parvenu

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Notre gouvernement, au regard de l'importante augmentation du coût de l'énergie, a demandé aux communes, la mise en place de mesures d'économie d'énergie.

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre, La Ville du Bois éteint les éclairages publics et dans le futur, les illuminations de Noël seront éteintes entre 23h00 et 6h00.

Concernant cette mesure, à ce jour, aucune étude ne démontre un lien avec l'augmentation de la délinquance. Toutefois, nous resterons très vigilants sur ce point et si le besoin s'en faisait ressentir, nous réfléchirions à une adaptation.

De même pour le chauffage, le Code de l'énergie préconise une baisse de la température moyenne dans les locaux : de 19 degrés pour les bureaux, les écoles et les habitations et de 14 degrés dans les complexes sportifs. Il est à noter que ces 19 degrés sont aussi recommandés dans les habitations privées qui le permettent.

Notre commune, ayant pris les devants, nous avons effectué des travaux dans les locaux communaux et les services techniques, avec l'installation de portes et fenêtres aux nouveaux coefficients de résistance thermique.

Malgré cette fin d'année un peu compliquée, nous vous souhaitons de bonnes fêtes, à vous et à vos proches, que celles-ci vous apportent joie et bonheur.

Dimitri LAVRENTIEFF

Conseillé municipal délégué,
élu à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

Julien DUCLOS

Yannick GUIGNETTE

État civil

Bienvenue

08/10/2022 Yedidiah MISSONTSA
09/10/2022 Abinaëlle HIPPOLYTE
20/10/2022 Lewis JEANNE-ROSE

Félicitations

22/10/2022 Maud LERICHE et Daniel LEONCO

Décès

04/10/2022 Roger FOURNIER
05/10/2022 Nicole STEPHAN
12/10/2022 Nicole PREVOST
13/10/2022 François SOLVIGNON
14/10/2022 Denise SIMON
27/10/2022 Olga STRAISTA épouse CEBAN

Collecte des bio-déchets

Le tri des biodéchets sera obligatoire début 2024, le SIOM prend de l'avance et propose cette collecte à tous les ménages volontaires. Alors, passez à l'action ! Profitez de ce nouveau service en vous inscrivant dès maintenant sur www.siom.fr. Déjà 141 foyers urbisylvains se sont portés volontaires !

Les biodéchets sont les déchets issus de la préparation et des restes de repas, des produits périmés (sans emballage), aussi bien les fruits et légumes que la viande, le poisson et les fruits de mer (y compris les coquilles). Ils représentent près de 30% de votre bac d'ordures ménagères.

Renseignements au 0 800 746 540

(appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30).



• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé.
AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, mardis x et xx octobre. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maisons Médicales de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
Permanence parlementaire au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau.
Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).
Avenue des Deux-Lacs, Villejust

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

Marché de Noël

- **Vendredi 9 décembre de 18h à 21h30** •
- **Samedi 10 décembre de 10h30 à 19h30** •
- **Dimanche 11 décembre de 10h30 à 18h** •

Venez découvrir de nombreux exposants qui vous proposeront des objets artisanaux et de qualité, un spectacle de Noël *Lily et le traîneau du Père Noël* (dimanche à 15h30) et participer à une tombola (samedi et dimanche à 15h et à 17h).

Contact : Service Culturel - 01 64 49 55 40 - culture.sport@lavilledubois.fr

Vendredi 2 décembre 2022
à partir de 18h

• Je lis, j'aime j'en parle ! •

à la Bibliothèque
Pour un moment de partage de vos et de nos coups de cœur.

Contact : bibliotheque@lavilledubois.fr
01 64 49 59 41

Samedi 3 décembre

• Téléthon •

Spectacle à l'Escale à 19h et collecte de dons au centre commercial Carrefour.

Mercredi 7 décembre à 11h et 14h

Mercredi 14 décembre à 14h

Samedi 17 décembre à 11h

• Ateliers créatifs : Suspensions de Noël •

Venez participer aux ateliers intergénérationnels créatifs de suspensions de Noël, à la bibliothèque. Gratuit sur inscription, à partir de 7 ans

Samedi 10 Décembre à 20h30

• Enfin Seul(s) ? •

Venez découvrir une pièce de théâtre inspirée d'*Un soir quand on est seul* de Sacha Guitry, à l'Escale.

Escale, 14 Chemin des Berges
Tarif plein 10 € | tarif réduit 8 € (-12 ans)
Billetterie sur place

Contact : Le Théâtre à Malice
theatre.a.malice@free.fr
<http://theatre.a.malice.free.fr>

Mercredi 21 décembre à 20h30

• Bobinette attend Noël •

Bobinette chante, frissonne, danse et rit lors de sa découverte du conte *Le Noël du Père Fouettard* qu'elle partage avec les enfants.

Gratuit sur inscription
Contact : bibliotheque@lavilledubois.fr
01 64 49 59 41
Plus d'info : <https://www.artesine.fr/spectacle-5735-noel-bobinette.html>

JANVIER EN BREF

Dimanche 1er janvier 2023

Concerts du Nouvel An

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay vous propose trois concerts conviviaux et festifs qui auront lieu à :

- 11h à l'Opéra de Massy
- 15h au Théâtre de Longjumeau
- 18h au Centre culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette



Info et billetterie sur paris-saclay.com (mot de passe CONCERT2023)
Les réservations sont limitées à 4 places par famille, et à un seul concert.

Vendredi 13 janvier

Vœux du Maire

Vendredi 20 janvier

Je lis, j'aime j'en parle !

À l'occasion des *Nuits de la lecture*, l'auteure Valentine Goby nous lira des extraits de son roman *L'île Haute*, accompagnée d'un musicien.

Contact : bibliotheque@lavilledubois.fr
01 64 49 59 41

Samedi 21 janvier

Théâtre : Poisson Belge, par la *Compagnie Nozarts*, à 20h30 à l'Escale, à partir de 12 ans
Tarifs : gratuit pour les -18 ans | 10 € pour les +18 ans

Samedi 28 janvier :

Concert du Nouvel An

à La Ville du Bois

Au petit gymnase à 20h30, entrée gratuite